



Creation d'une autoentrepreneur couture et decoration

Par **isabelle57**, le **27/09/2009 à 19:30**

Bonjour,rnrnj'aimerais créer une auto entreprise dans le domaine de la couture (retouche , confections diverses et objet de decorations)rnrnje voulais ouvrir un site internet pour vendre mais creation et me faire connaitre sur ma region ai-je le droits

Par **JPALMER**, le **27/09/2009 à 19:38**

bien sur que vous avez le droit, je dirais même que ce statut à été fait specialement pour ce type d'activité.rn-vous êtes limitée à 32 000 € de chiffre d'affaire HT (services)rn-vous ne facturez pas de TVA rn-vous payez trimstriellent 20 % de charges à l'USSAFF y compris l'impot liberatoirern-vous ne peyez que si vous facturez

Par **gigi1961**, le **06/01/2010 à 13:50**

bonjour, rnj'aimerais savoir de quelle région vous êtes car je suis également de la moselle, et j'aimerais me créer comme auto entrepreneur et j'ai trouvé un local mais il est un peu grand pour moi seule et surtout 500€ de loyer parait lourd pour l'instant,je cherche donc quelqu'un auto entrepreneur dans la couture pour partager ce local, moi je suis sur metz et vous? et ou en êtes vous de vos démarches, vous êtes vous créer? cordiamement Gigi

Par **isabelle57**, le **06/01/2010 à 18:01**

dans qu elle domaine etes vous ,est ce complementaire,je suis au tous debut ,je suis de vitry sur orne ,mais metz ete mon but ,il me faut deja de la confection pour montrer ce que je fais ,actuellement je travail donc il faut que j'arrive a consilier les 2 pour debuter, nous pouvons peut'etre s'entraider pour notre projet?rnrnA bientôt Isabelle

Par **gigi1961**, le **07/01/2010 à 09:16**

Bonjour Isabelle,rnMerci d'avoir répondu a mon mail, je rénove et créer des abats jours, et la couture m'est d'un grande utilité sue certaines modèle a rénover genre plissée ou cousu année 1900. Effectivement,cela serait une bonne idée de nous soutenir mutuellement et de partager des idées et des renseignements.

Par **isabelle57**, le **07/01/2010 à 09:30**

bonjour Gigirnrn Pourrions nous nous rencontrer ,pour discuter est se voir visuellement qui serait plus conviviale ,je peux vous laisser mon mel perso por eventuellement echanger nos numeros de telephone si cela vous interessernrnbonne journée Isabelle

Par **gigi1961**, le **07/01/2010 à 13:11**

cela serait une excellente idée effectivement, mais a t on le droit de mettre une adresse ou un tel ici?

Par **isabelle57**, le **07/01/2010 à 18:53**

Bonsoir, rnjrje vous inscrit juste mon mel isabelle57@neuf.fr rnbonne soirée a bientot rnisabelle

Par **latisserande**, le **08/03/2013 à 15:07**

<http://www.alittlemarket.com/>rnPour vendre vos creations ce site est bien fait il est francais c 'est la que j'achète vêtements adultes enfants, jeux, jouets, bijoux et créations de toutes sortes.... on paie par chèque directement à la personne et cela se passe toujours très bien rnamities à vous

Par **couturiere**, le **25/11/2013** à **10:57**

bonjour, je suis actuellement vendeuse retoucheuse ds une boutique , je fais 30h semaine , depuis plusieurs mois notre chiffre affaire baisse!rnnns sommes en tout 4 vendeuses, mon patron voudrait diminuer mes heures donc de 30h passer à 25h de supprimer mon poste de retouche(en fait il veut diminuer ses charges!) et me suggère de me mettre en auto entrepreneur, donc je ferai 25h de vente et ls retouches de la boutique chez moi, est ce une bonne idée? je suis méfiante par apport aux charges!rnj' ai peur de perdre en salaire, svp donnez- moi ds conseilles, d' avance merci,rnval